

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No.: 500-06-001424-254

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

MELKI PAUL,

~~-et-~~

ISAAC HODGINS,

Demandeurs

c.

OPENAI, INC.
OPENAI GLOBAL, LLC
OPENAI GP, L.L.C.
OPENAI HOLDCO, LLC
OPENAI HOLDINGS, LLC
OPENAI OPCO, LLC
OAI CORPORATION
OPENAI STARTUP FUND GP I, LLC
OPENAI STARTUP FUND I, LLC
OPENAI STARTUP FUND MANAGEMENT,
LLC

Défenderesses

DEMANDE DE SUSPENSION DE L'INSTANCE
(Articles 18, 19 et 49 C.p.c. et 577 al. 2 C.p.c.)

**À L'HONORABLE JUGE CATHERINE PICHÉ, J.C.S., DE LA COUR SUPÉRIEURE,
LES PARTIES EXPOSENT RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

I. CONTEXTE

1. La présente demande pour autorisation d'exercer une action collective vise notamment les pratiques des Défenderesses en matière de collecte, d'utilisation et de communication de renseignements personnels par l'entremise de leurs services, incluant ChatGPT.
2. Le 25 mai 2023, le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada a annoncé l'ouverture d'une enquête concernant OpenAI, enquête menée conjointement avec la Commission d'accès à l'information du Québec ainsi que les autorités de protection de la vie privée de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.
3. Cette enquête vise à déterminer si OpenAI a obtenu un consentement valable pour la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels, et si elle respecte ses obligations en matière de transparence, d'exactitude, d'accès et de responsabilité.

4. Cette enquête vise des allégations soulevées dans la présente instance.

II. MOTIFS DE LA SUSPENSION

5. La présente demande de suspension est formulée à la suite d'une demande des Défenderesses, lesquelles souhaitent disposer d'un délai afin d'évaluer l'évolution de l'enquête annoncée par les autorités canadiennes en matière de protection des renseignements personnels.
6. Les Demandeurs consentent à cette suspension uniquement à titre de mesure temporaire et exceptionnelle, dans un souci de gestion efficace et proportionnée du dossier, et sans admission quelconque.
7. Les Demandeurs rappellent que l'enquête en cours vise des enjeux plus larges et généraux, distincts du présent recours, lequel demeure fondé sur des allégations précises et sur une preuve propre aux faits en litige.
8. En conséquence, les Demandeurs consentent à ce que l'instance soit suspendue pour une période fixe et déterminée de six (6) mois, étant précisé que cette suspension ne saurait être interprétée comme une renonciation, une admission, ni un engagement à consentir à une prolongation.

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR la présente demande de suspension ;

SUSPENDRE l'instance dans le dossier portant le numéro 500-06-001424-254 jusqu'au 16 août 2026 ;

LE TOUT sans frais de justice.

Montréal, ce 16 février 2026



TWIN LISBET INC.

Amal Sebti

Avocate des Demandeurs

79 rue de Brésolles, Suite 111

Montréal, Québec H2Y 1V7

Téléphone : (514) 993-6920

Fax: (579) 279-8845

Email: sebtiamal@twinlisbet.com

500-06-001424-254

(ACTION COLLECTIVE)
COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE MONTRÉAL

MELKI PAUL

-ET-

ISAAC HODGINS

Demandeurs

c.

OPENAI, INC.

OPENAI GLOBAL, LLC

OPENAI GP, L.L.C.

OPENAI HOLDCO, LLC

OPENAI HOLDINGS, LLC

OPENAI OPCO, LLC

OAI CORPORATION

OPENAI STARTUP FUND GP I, LLC

OPENAI STARTUP FUND I, LLC

OPENAI STARTUP FUND MANAGEMENT, LLC

Defenderesses

DEMANDE DE SUSPENSION DE L'INSTANCE

(Articles 18, 19 et 49 C.p.c. et 577 al. 2 C.p.c.)



Me Amal Sebti
TWIN LISBET INC.

Avocats

79 rue Bresoles, Bureau 111
Montréal, Québec, H2Y 1V7

Email : sebtiamal@twinlisbet.com

Telephone : (514) 993 6920

Fax : (579) 279 8845

N° de dossier : 10022025

Code Impliqué : BT1993

Objet: Notification par courriel // demande de suspension // Melki Paul v. OpenAI, Inc. als. SCM #500-06-001424-254,
Date: lundi 16 février 2026 à 18:30:09 heure normale de l'Est nord-américain
De: Amal Sebti
À: Harding, Jessica, Brabander, Kristian, Kisembo, Michée
Pièces jointes: image004[21].png, Demande_Suspension_500-06-001424-254.pdf

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC SIÈGE DE MONTRÉAL	COUR SUPÉRIEURE (Chambre civile)
N°: 500-06-001424-254	MELKI PAUL ET ISAAC HODGINS <i>Demandeurs</i> C. OPENAI, INC. OPENAI GLOBAL, LLC OPENAI GP, L.L.C. OPENAI HOLDCO, LLC OPENAI HOLDINGS, LLC OPENAI OPKO, LLC OAI CORPORATION OPENAI STARTUP FUND GP I, LLC OPENAI STARTUP FUND I, LLC OPENAI STARTUP FUND MANAGEMENT, LLC <i>Défenderesses</i>
BORDEREAU DE NOTIFICATION BORDEREAU DE TRANSMISSION (art. 133 et 134 C.p.c.)	

Expéditrice : Me Amal Sebti, Avocate Procureur des Demandeurs TWIN LISBET INC. 79, rue de Brésolles, Bureau 111Montréal (Québec), H2Y 1V7 sebtiamal@twinlisbet.com Tél. : +1 514 993 6920 Bureau : +1 514 656 5383 #102 Fax : +1 579 279 8845	Destinataire : Me Jessica Harding, Avocate Procureur de la Partie Défenderesse - OSLER, HOSKIN & HARTCOURT LLP. 1000 de la Gauchetière, bureau 1100, Montréal, Québec, Canada , H3B 4W5 jharding@osler.com 514 904-8128 Me Kristian Brabander, Avocat Procureur de la Partie Défenderesse - OSLER, HOSKIN & HARTCOURT LLP. 1000 de la Gauchetière, bureau 1100, Montréal, Québec, Canada , H3B 4W5 kbrabander@osler.com
---	---

DATE DE L'ENVOIE : 16 février 2026

NATURE DE L'ACTE DE PROCÉDURE : Demande de suspension de l'instance. 3 pages.

--

Amal SEBTI

Lawyer | Avocate

Membre des Barreaux du Québec et de l'Ontario | Member of the Bars of Québec and Ontario

TWIN LISBET

79 rue de Brésolas

Montréal, (Québec)

H2Y 1V7, Canada

sebtiamal@twinlisbet.com

T [+1 514.993.6920](tel:+15149936920)

F [+1 438.375.4979](tel:+14383754979)

TWIN LISBET 

Site Web : <https://www.twinlisbet.com>

Confidentiality Notice: This email, including any attachments, is confidential and may contain privileged information. Any unauthorized use, disclosure, or distribution is strictly prohibited. If you are not the intended recipient, please notify us immediately and delete this message and any attachments from your system. No waiver of confidentiality or privilege is intended by any inadvertent transmission.

Avis de confidentialité : Ce courriel, y compris ses pièces jointes, est confidentiel et peut contenir des renseignements protégés par le secret professionnel. Toute utilisation, divulgation ou diffusion non autorisée est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez-nous en informer sans délai et supprimer ce message ainsi que toute pièce jointe de votre système. La transmission involontaire de ce message ne constitue pas une renonciation à la confidentialité ni au privilège.

Confirmation de la transmission des documents



Succès

Vos documents ont bien été transmis.

Numéro de demande : 2026-PROC-00059247

Date et heure de transmission : 2026-02-16 18:31:58

Numéro de dossier judiciaire : 500-06-001424-254

Titre : Demande de suspension de l'instance + preuve de notification

Aucun courriel de confirmation ne sera transmis. Il est recommandé d'imprimer cette page en vue de conserver ces informations pour vos dossiers.

Si des frais judiciaires sont prescrits pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document, celui-ci ne sera légalement reçu que lorsque les frais judiciaires auront été acquittés en totalité. Le cas échéant, le greffe vous transmettra un avis de paiement par courriel.

Les documents sont traités durant les jours et les heures d'ouverture des greffes de la Cour supérieure et de la Cour du Québec dans un délai de 24h à 48h ouvrables suivant leur transmission en tenant compte des jours fériés, les demandes urgentes étant priorisées dans un délai de moins de 24h.

Pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document en matière civile ou jeunesse, votre paiement devra être acquitté au plus tard 2 jours après la notification de l'avis de paiement pour que votre document soit considéré comme reçu à la date de son dépôt au greffe.

[RETOURNER À L'ACCUEIL](#)[FAIRE UN NOUVEAU DÉPÔT](#)